CODEX VATICANUS B: LES POINTS DIACRITIQUES DES MARGES DE MARC

Abstract

In the margins of the pages that contain the New Testament, Codex Vaticanus (Vat. Gr. 1209)—one of the principal manuscripts of the Greek Bible—presents the reader with dots, usually arranged horizontally in the form of an umlaut. These are diacritical marks, and the consensus is that they should be recognized as indicating variant passages. In this article, which is limited to the Gospel according to Mark, I argue that the variants signalled by these dots are Latin rather than Greek, and that they exercised an influence on the revision of the Latin version which became the Vulgate of the Gospels. Thanks to these dots we have a resource for understanding the conditions under which the textual tradition of the Gospels split in two during the fourth century, and thus left an enduring mark on the transmission of these writings.

Introduction

L'étude paléographique du Codex Vaticanus de la Bible s'est développée, à la fin du xx^e siècle, grâce à la publication de deux éditions phototypiques, l'une du Nouveau Testament en 1968, à l'occasion du concile du Vatican², l'autre de toute la Bible pour l'an 2000, année jubilaire du christianisme³. Enfin, un colloque s'est tenu à Genève en juin 2001, permettant de confronter les différentes thèses concernant ce manuscrit, l'un des plus anciens de la Bible grecque, servant de texte de base pour les éditions tant de la Septante que du Nouveau Testament. Les prolégomènes

¹ Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vaticanus Graecus 1209.

² Novum Testamentum e codice Vaticano Graeco 1209 (Codex B), C. M. MARTINI (éd.) (Rome, 1968).

³ Exemplum quam simillime phototypice expressum codicis Vaticani B [Vat. Gr. 1209], vetustissimi codicis utriusque Testamenti, P. Canart – P. M. Bogaert – S. Pisano (éd.) (Rome, 25 déc. 1999).

⁴ La Septante du Vaticanus est déjà la base de l'éd. sixto-clémentine (Rome, 1586) ; ce texte est reproduit dans la Polyglotte de Walton (Londres, 1654–57) ; c'est encore la base du texte établi par A. Rahlfs (Stuttgart, 1935) et toujours en usage.

⁵ Le NT du Vaticanus est utilisé par K. Lachmann (Berlin, 1831) et il devient la base de l'éd. de B. F. Westcott – F. J. A. Hort (Londres, 1881) ; cette publication entraîne une révision de la King James Version. Eb. Nestle (1^e éd., 1898) établit un texte en utilisant ce modèle et plusieurs autres qui lui

© The Author 2007. Published by Oxford University Press. All rights reserved. For Permissions, please email: journals.permissions@oxfordjournals.org doi:10.1093/jts/flm024 Advance Access publication 8 August 2007

de l'éd. de l'an 2000, les actes du colloque et des études supplémentaires viennent d'être réunis en un volume qui sera la référence des recherches à venir⁶.

Le manuscrit est une bible grecque presque complète, contemporaine du Codex Sinaïticus, l'un et l'autre ayant été copiés dans le deuxième quart du IV^e siècle. Il comprend la Septante (sauf les Maccabées⁷) et le Nouveau Testament (sauf les Pastorales⁸); mais un copiste venu de Constantinople a remplacé au XV^e les pages extrêmes alors manquantes : d'un côté, presque toute la Genèse (1,1–46,28, p. 1–40) ; et de l'autre, la fin d'Hébreux (9,14–13,25, p. 1519–1522) et l'Apocalypse (p. 1523–1536). Le manuscrit est mentionné dès le premier catalogue de la Bibliothèque Vaticane, en 1475⁹.

L'écriture du Codex Vaticanus est une onciale biblique très proche de celle du Codex Sinaïticus, ce qui suggère que les deux bibles auraient une origine commune : ce serait deux des cinquante bibles commandées par Constantin à Eusèbe de Césarée en 331¹⁰. Mais le modèle des deux manuscrits est différent : le type dominant est alexandrin dans le Sinaïticus, mais avec d'autres influences qui sont absentes du Vaticanus. Aurait-on suivi deux modèles, si les deux bibles venaient du même atelier de copie, à Césarée ? La critique textuelle semble remettre en cause le lieu de copie du Vaticanus. On songe alors à une copie ordonnée par Athanase d'Alexandrie ; or, Athanase atteste avoir reçu en 340 la commande d'une bible grecque de Constant, fils de Constantin, empereur d'Occident à partir de 337¹¹ : le Vaticanus serait-il cette bible-là ? Autrement dit, la copie serait-elle alexandrine plutôt que césaréenne ? Mais Athanase, quand il

sont apparentés. Le nouveau texte, établi par un Comité dirigé par K. Aland $(26^e_{\perp}$ éd., 1979) et toujours en usage, suit encore principalement ce modèle.

⁶ P. Andrist (éd.), *Le manuscrit B de la Bible (Vat. Gr. 1209)* (Histoire du texte biblique, 7 ; Lausanne : Le Zèbre, 2007).

⁷ L'absence des Maccabées a été rapprochée de la liste des livres bibliques établie par Athanase dans sa Lettre festale 39, datant de 367. Cette lettre mentionne encore la *Didachè*: peut-être celle-ci figurait-elle encore dans le manuscrit, après l'Apocalypse.

⁸ L'absence des Pastorales (1–2 Tim. Tit) et du billet à Philémon est probablement accidentelle ; ces lettres devaient se trouver entre Hébreux et l'Apocalypse, comme dans le Codex Alexandrinus.

⁹ R. Devreesse, Le fonds grec de la Bibliothèque vaticane, des origines à Paul V (Studi e Testi, 244; Vatican, 1965), p. 73.

EUSÈBE DE CÉSARÉE, Vita Constantini, 4,36.

¹¹ ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Apologie à Constance*, 4. Constance, d'abord empereur d'Orient (337–350), devient seul empereur, à la mort de son frère Constant; et Athanase, qui s'est lié à Constant, se trouve alors en difficulté.

reçoit la commande de Constant, vit en exil à Rome (339–346) : la copie serait-elle finalement romaine ?

J'ai défendu cette hypothèse au colloque de 2001, parce qu'elle éclaire un point de l'histoire récente du manuscrit : au XVII^e siècle, une rapide collation de quelques variantes des évangiles, établie par Lucas de Bruges¹², mentionne douze fois «un manuscrit grec de la Bibliothèque Vaticane», toujours en accord avec la Vulgate contre le «texte reçu» imprimé d'abord par D. Erasme (Bâle, 1516). Or, à cause de ce document, semble-t-il, le Nouveau Testament du Vaticanus subit un ostracisme qui va durer tout le XVIII^e siècle : J. Mill le déclare «latinisant», autrement dit influencé par la Vulgate; et cela suffit pour que le manuscrit, qui demeure le second de la liste des témoins, soit absent des apparats critiques, de I. Mill (1707), I. A. Bengel (1734). J. J. Wettstein (1751–1752), jusqu'aux trois éd. de J. J. Griesbach (1776–1807)¹³. Comment un tel malentendu a-t-il pu se produire, pour un manuscrit qui devient, à la fin du XIX^e siècle, la base du texte édité? Manifestement, le manuscrit n'a pas subi l'influence de la Vulgate, puisque sa copie lui est antérieure d'environ quarante ans, pour les évangiles : d'où viennent donc les accords entre le Vaticanus et la Vulgate? Est-ce celle-ci qui a subi l'influence de celui-là?

En même temps que j'exposais l'hypothèse d'une origine romaine du manuscrit, je découvrais l'existence de points diacritiques dans les marges du Nouveau Testament, par une rapide allusion de P. Canart aux travaux commencés par Ph. B. Payne, car ce dernier n'avait pu assister au colloque. Et le dernier état de leur étude date d'octobre 2006. Entre-temps, après le colloque de 2001, j'ai cherché le sens des points marginaux, en examinant la tradition textuelle grecque susceptible d'exister avant 340, spécialement pour Marc, en relation avec le projet «Marc multilingue»¹⁴. Les points correspondent bien en général à des variantes attestées en grec ; mais celles-ci ne privilégient ni le «texte occidental¹⁵», ni le type

¹² Cette collation est publiée dans le dernier vol. de la Polyglotte de B. Walton (Londres, 1654–57).

¹³ C.-B. Amphoux, «Les circonstances de la copie du Codex Vaticanus», dans P. Andrist (éd.), *Le manuscrit B de la Bible*.

¹⁴ Voir J. K. Ellott - C.-B. Amphoux - J.-C. Haelewyck, «The *Marc Multilingue* Project», *Filologia neotestamentaria* 15 (2002, paru en 2005), p. 3-17.

¹⁵ Les principaux témoins du «texte occidental» des évangiles sont le Codex de Bèze (D/d), bilingue grec-latin copié vers 400 et reproduisant le texte grec dont disposait Irénée de Lyon, dès les années 170, autrement dit avant la copie

«césaréen¹⁶», ni les différences avec le Sinaïticus, comme on aurait pu s'y attendre, elles appartiennent à diverses parties de la tradition textuelle, dont elles ne sont pas les plus significatives. En revanche, si l'on considère la tradition latine, il en va tout autrement : les points signalent le plus souvent des lieux d'accord entre le Vaticanus et la Vulgate, contre la Vieille latine. Et à Budapest en août 2006, j'ai présenté un exposé sur cette correspondance dans Marc (congrès EABS).

Enfin, depuis cet exposé, j'ai eu accès à l'article de Ph. B. Payne et P. Canart¹⁷: une convergence manifeste existe entre nos deux études. Je commencerai donc par présenter l'étude de Payne et Canart ; puis nous en viendrons à mon propre exposé sur les points marginaux de Marc. Et je pose dès maintenant les questions qui concernent l'enieu du rapprochement entre les points marginaux du Vaticanus et la tradition latine : Athanase connaissait-il la version latine du Nouveau Testament ? Le cas échéant, où et comment y a-t-il eu accès? D'autre part, les points n'avaient-ils pour but que de signaler la présence d'une variante ? Ou le signalement avait-il aussi valeur de recommandation, qu'aurait suivie Jérôme, pour les évangiles, mais pas l'édition antiochienne entreprise vers 380, dont dépend le texte grec médiéval? Ainsi, le positionnement d'Athanase dans les conflits idéologiques de son temps a peut-être laissé une trace durable sur la tradition manuscrite (divisée dès avant 200), avec les points

des premiers papyrus égyptiens ; et les vieilles versions latine (it) et syriaque (sy^{s.c}), qui ne conservent qu'une partie des variantes «occidentales», remplaçant les autres par des leçons égyptiennes. Malgré d'innombrables études, il n'y a pas de consensus pour rendre compte du «texte occidental». Pour les uns, c'est un texte corrompu qui n'a pas la priorité sur le texte des papyrus, venant d'Egypte. Pour d'autres, c'est une forme du texte antérieure à toutes les autres, à partir de laquelle ont été produits par révision les divers types de texte. La première opinion est celle de B. Metzger, de K. Aland et du Comité éditorial du texte de Nestle. La seconde est celle de J. Duplacy et de l'entreprise «Marc multilingue», notamment. L'enjeu du débat est l'autorité du texte alexandrin comme représentant le «texte primitif». Pour les uns, il en est très proche ; pour les autres, il s'en est beaucoup éloigné.

¹⁶ Il ne reste du type de texte «césaréen» que certaines variantes contenues dans deux à trois dizaines de manuscrits médiévaux, dont le texte dominant est de type byzantin. Autant dire que ce type est d'origine plutôt antiochienne que césaréenne : il doit son nom au fait qu'il est déjà connu par Origène et cité par lui pour ses variantes par rapport au texte alexandrin. Les principaux témoins en sont : le Codex de Koridethi (Θ), les familles I et I3, et les min. 28, 565 et 700.

¹⁷ Voir P. B. Payne – P. Canart, «Umlauts Matching the Original Ink of *Codex Vaticanus*: Do They Mark the Location of Textual Variants?», dans P. Andrist (éd.), *Le manuscrit B de la Bible*.

diacritiques marginaux du Codex Vaticanus : ceux-ci auraient influencé la tradition latine ultérieure, étendant à l'Occident des variantes qui caractérisaient jusque-là le texte égyptien, tandis que la tradition grecque antiochienne a continué de suivre son chemin propre, exerçant à son tour son influence sur la plupart des autres versions. Une dichotomie serait née, en somme, de ces points. Tout cela implique que le Vaticanus aurait été copié en vue de jouer un rôle normatif, pour la tradition manuscrite à venir ; et cela s'accorde avec la commande de Constant, vers 340, plutôt qu'avec celle de Constantin, un peu plus tôt : un consensus reste donc à établir sur cette question.

L'ETUDE DE PAYNE ET CANART

Je distinguerai quatre points dans cette étude, les premiers étant dans la partie en anglais signée par Ph. B. Payne et le dernier, dans celle écrite en français par P. Canart.

51 «doubles points» de première main

Payne consacre l'essentiel de son étude (p. 163–174) à une sélection de 51 «doubles points» (appelés «umlauts») dont P. Canart assure, après examen sur le manuscrit lui-même, qu'ils ont été d'abord tracés de la main même du copiste. Cette partie très développée met en relation une étude paléographique de première main et une information textuelle reproduisant simplement l'apparat critique simplifié de l'édition de Nestle (27^e éd., 1993). C'est aussi la partie la plus difficile à interpréter, car l'auteur ne propose pas une vision claire de la tradition textuelle antérieure à la copie du Vaticanus, mais cite indistinctement les manuscrits mentionnés dans l'apparat utilisé. Au moins, cette partie sert-elle à garantir, par une étude statistique, que le rapport entre les points figurant en marge et les variantes textuelles n'est pas fortuit.

Deux variantes célèbres

Payne envisage ensuite (p. 174–175) deux variantes concernant un passage de plusieurs versets. (1) La péricope de la Femme adultère (Jn 7,53–8,11) est un passage de 12 v., qui ne figure pas dans le texte du Vaticanus, mais à l'emplacement duquel on trouve, en marge, un double point qui peut être interprété comme signalant la variante 18. L'absence de

¹⁸ Ce double point ne fait pas partie de la liste des 51 étudiés précédemment.

l'épisode est déjà le fait des premiers papyrus (P⁶⁶ P⁷⁵), ce qui montre que le Vaticanus suit bien la tradition alexandrine; mais la présence de l'épisode avant 340 est laissée dans le vague ; or, elle est tout à fait caractéristique du «texte occidental», tandis que le type «césaréen» déplace cet épisode, soit après In 21,25, en annexe à l'évangile (famille 1), soit à la fin de Luc 21, comme dernier épisode du ministère de Jésus, juste avant la passion (famille 13). Autrement dit, la variante choisie est de celles qui caractérisent le «texte occidental» avant 340 et qui est ensuite adoptée par le type byzantin. (2) Le propos de Paul sur la femme dans les assemblées (1 Co 14,34-35) est un autre passage célèbre, pour son contenu controversé; cette fois, le passage se trouve dans le Vaticanus, à sa place habituelle ; et le double point semble correspondre à la variante qui place le passage en fin de chapitre, après le v. 40 : il s'agit, à nouveau, d'une variante «occidentale¹⁹», comme le signale justement Pavne.

On serait tenté, en partant de ces exemples, de chercher d'autres variantes du «texte occidental» ; mais, comme je l'ai déjà dit, bien des variantes «occidentales» ne sont pas pointées, et bien des variantes pointées ne sont pas «occidentales». Les points des marges du Vaticanus ne visent donc pas spécialement ces variantes-là.

Le « comma iohanneum »

Payne en vient enfin (p. 176–177) à un passage de 1 Jn (5,7), où figure dans la marge non pas un double, mais un triple point, juste devant le mot $\tau \rho \varepsilon \hat{\iota}_S$, «trois», et avant une fameuse variante «occidentale», attestée par quelques manuscrits grecs tardifs (en particulier le min. 2138²⁰, XI^e s.) et surtout la tradition latine, contenant la formule trinitaire «le père,

 $^{^{19}}$ Le «texte occidental» des épîtres de Paul a comme principaux témoins un groupe de manuscrits grecs-latins dont le plus ancien est le Codex Claromontanus (D/d), copié au v^e ou au v^e siècle, les autres étant du Ix^e . Le corpus, qui ne comprend pas Hébreux, mais a les Pastorales, correspond à celui Canon de Muratori, sans doute rédigé vers 180. Le premier papyrus (P 46), au contraire, a Hébreux, mais pas les Pastorales: là encore, le «texte occidental» paraît plus ancien, d'autant que certaines de ses variantes sont attestées chez Irénée.

²⁰ Le min. 2138 est le meilleur représentant d'un groupe dont le plus connu est le min. 614 (13° s.). Pour les épîtres johanniques, ce groupe est mentionné dans l'étude statistique de W. L. RICHARDS, *The Classification of the Manuscripts of the Johannine Epistles* (Missoula, MT, 1977). Voir aussi C.-B. Amphoux, «Note sur le classement des manuscrits grecs de *1 Jean*», *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses* 61/2 (1981), p. 125–135.

le logos et le saint esprit » ; et Payne cite Metzger, qui attribue l'origine de cette formule au milieu priscillianiste, mouvement charismatique espagnol des années 370–380, en se fondant sur le témoignage du *Liber Apologeticus* (chap. 4). Autrement dit, en dépit du témoignage des manuscrits grecs médiévaux, la variante aurait une origine latine ; et de telles variantes auraient aussi été pointées dans le Vaticanus, à un moment qui peut être postérieur à la copie, mais dans un lieu qui suppose une environnement culturel latin.

On peut discuter l'origine latine de cette variante fameuse de I Jean, étant donné les témoins grecs qui ne s'expliquent pas à partir du latin, mais dont d'autres variantes sont anciennes et remontent sans doute aux origines du «texte occidental». Mais le fait est incontestable, certaines variantes pointées dans le Vaticanus ont une probable origine latine; et j'en veux pour preuve le double point figurant dans la marge de Mt 3,15, à la fin du v. (p. 1237 C, l. 30). On ne connaît à cet endroit aucune variante attestée en grec. En revanche, le latin en conserve une fameuse : au moment où Jésus sort de l'eau après y avoir été baptisé, une grande lumière jaillit de l'eau²¹. La piste de la tradition latine du Nouveau Testament est donc sérieuse ; et dans la liste qui suit, énumérant les passages pointés pour Marc, nous mettons en évidence les lecons des premiers témoins de la Vieille latine et celles de la Vulgate, pour vérifier cette hypothèse : les points signalent une variante rencontrée dans la Vieille latine et rejetée lors de la copie du Vaticanus ; la Vulgate, à son tour, se conforme au texte du Vaticanus et rejette les variantes latines antérieures pointées dans ce dernier. En somme, il n'est pas nécessaire de supposer que la documentation grecque ait été abondante, si la plupart des variantes pointées existent dans la Vieille latine.

Le post-scriptum (P. Canart)

P. Canart propose enfin quelques remarques en guise de conclusion. (1) Les points renvoient bien à des variantes ; «le copiste a dû puiser ces données dans plusieurs manuscrits modèles qu'il avait à sa disposition, ce qui montre qu'il travaillait dans un *scriptorium* important». (2) L'encre du

²¹ La variante est attestée par le Codex Vercellensis (a), qui est le plus ancien de la Vieille latine par la date de copie (déb. IV^e s.), mais pas par le texte (la forme la plus ancienne est celle du Bobbiensis, k); et par le Codex Sangermanensis (g¹), VIII^e-IX^e s. La lumière associée au baptême est attestée dans plusieurs écrits remontant au II^e siècle.

manuscrit s'est rapidement effacée, et il fallu un «retraceur» pour rendre le texte à nouveau lisible ; à cette occasion, certaines lettres n'ont pas été retracées, par souci de correction (surtout orthographique) ; au contraire, les points marginaux ont été retracés même quand ils correspondaient à un passage non retracé, ce qui indique que le retraceur ne connaissait pas (ou ne contrôlait pas) la valeur de ces points. (3) Il y a une contradiction, au moins apparente, entre le caractère de copie de luxe du manuscrit et la présence de ces points, «aidemémoire» d'un projet qui devait être celui de leur «auteur», autrement dit le copiste ou son autorité de tutelle. (4) Enfin, Canart voit, comme à regret, s'éloigner la thèse de T. C. Skeat «pour laquelle [il] conserve un faible», mais sans la préciser : sans doute s'agit-il de la copie du Vaticanus que Skeat situait à Césarée, par rapprochement avec le Sinaïticus.

Les points des marges de Marc

J'en viens à présent à ma propre étude : à l'inverse de Payne, je rassemble une documentation textuelle de première main, tandis que pour la paléographie, je dépens des indications des spécialistes, dont je ne suis pas.

Les données préliminaires

L'étude des variantes d'un évangile demande un outillage spécialisé: il m'a semblé insuffisant de consulter le Nestle²², car beaucoup de variantes n'y figurent pas : dans la liste qui suit, l'astérisque (*) placée devant une variante indique qu'elle n'y figure pas, mais on la trouve dans d'autres apparats critiques ou en consultant les manuscrits eux-mêmes (ou leur édition).

L'étude de Payne et Canart a privilégié les points marginaux qui sont sûrement de première main, ce qui se produit en tout 9 fois pour Marc : dans la liste qui suit, nous les indiquons également par un astérisque (*) figurant à côté des points matérialisés par un point, un tréma ou un deux-points, selon la forme qu'ils ont dans le manuscrit. Les autres sont moins précisément datés, et ils sont plus nombreux : en tout,

²² Nestle - Aland, Novum Testamentum graece, 27^e éd. (B. et K. Aland - J. Karavidopoulos - C. M. Martini - B. M. Metzger éd.) (Stuttgart, 1993).

69 lignes du texte de Marc sont ainsi pointées ; nous les avons traitées de la même façon.

La meilleure édition critique de Marc est encore celle de Legg²³; on pourra la compléter en consultant, pour les manuscrits grecs. celle de Swanson²⁴; le cas échéant, on aura recours aux éditions plus anciennes de Tischendorf²⁵ et von Soden²⁶.

Pour certains manuscrits grecs, le texte a été vérifié dans leur édition : ainsi en est-il du Codex de Bèze²⁷, du Codex de Freer²⁸, du Papyrus de Chester Beatty I²⁹, du Codex de Koridethi³⁰ et de la famille 13³¹. Pour le latin, nous avons utilisé l'éd. de Jülicher³². La méthode de traitement des variantes que nous suivons est expliquée dans le «petit livre» de Vaganav³³.

Le texte de Marc avant 340

Il est, d'autre part, essentiel de partir d'une idée assez précise du texte de Marc avant la copie du Vaticanus, soit avant 340 environ ; à tout le moins, de déterminer quels sont les témoins du texte susceptibles de nous informer sur Marc, à cette période. Il n'existe pas de consensus, sur ce point. On sait seulement que Marc, avant 340, est déjà traduit au moins en latin, peut-être aussi en copte et syriaque. Nous laisserons ces deux dernières langues de version incertaine, pour nous en

H. von Soden, Die Schriften des Neuen Testaments : 2. Text und Apparat (Göttingen, 1913).

²⁷ F. H. SCRIVENER, Bezae Codex Cantabrigiensis (éd. diplomatique) (Cambridge, 1864).

28 H. A. Sanders, Facsimile of the Washington Manuscript of the Four Gospels in the Freer Collection (éd. phototypique) (Ann Arbor, 1912).

F. G. Kenyon, The Chester Beatty Biblical Papyri. Description and Text of Twelve Manuscripts on Papyrus of the Greek Bible, 2: The Gospels and Acts (éd. phototypique) (London, 1934).

G. Beermann et C. R. Gregory, Die Koridethi Evangelien, @.038

(éd. diplomatique) (Leipzig, 1913).

31 K. et S. Lake, J. Geerlings, Family 13 (The Ferrar Group): Mark (éd. critique de la famille) (London, 1941); en préparation, D. LAFLEUR, éd. du ms. 788, le plus proche de l'archétype (thèse inédite, déc. 2005, à paraître).

³² A. JÜLICHER, *Itala*, 2: *Markus Evangelium*, 2^e éd. (Berlin, 1970).

³³ L. Vaganay, Initiation à la critique textuelle du Nouveau Testament, 2^e éd. (C.-B. AMPHOUX), chap. 2 «La méthode» (Paris, 1986), p. 85-134. Et L. Vaganay - C.-B. Amphoux, An Introduction to New Testament Textual Criticism, trad. J. Heimerdinger (Cambridge, 1991), p. 52-88.

²³ S. C. E. Legg, Nouum Testamentum graecum : Evangelium secundum Marcum (Oxford, 1935).

²⁴ R. SWANSON, New Testament Greek Manuscripts: Mark (Sheffield, 1995). ²⁵ C. Tischendorf, *Novum Testamentum graece*, ed. octava maior, 2 vol. (Leipzig, 1869-72).

tenir aux types de texte grecs et latins antérieurs à 340, selon l'enquête préparatoire au projet «Marc multilingue»³⁴.

Le texte grec

On distingue en grec quatre types de texte principaux, 35 pour l'ensemble du Nouveau Testament : (1) le «texte occidental», attesté par quelques témoins, surtout des onciaux bilingues grecslatins, et présent dans certaines variantes des premières versions; cet ensemble n'a pas l'unité d'un type de texte, on parle donc plutôt d'un «texte»; pour Marc, on dispose d'une révision du «texte occidental» qui n'existe que pour ce livre et qui est conservée dans un unique manuscrit; (2) le type de texte alexandrin, attesté par les premiers papyrus et par les deux bibles grecques qui ont été copiées dans le deuxième quart du IV^e siècle; pour Marc, il y a lieu, en fait, de distinguer ici trois «éditions»: celle des papyrus (dont il reste peu de chose) et celle de chacune des deux bibles grecques ; (3) le type de texte «césaréen», attesté par quelques citations venant d'Origène (prouvant son ancienneté) et par une série de manuscrits médiévaux ; le type a été établi à partir d'une enquête sur Marc, et il doit son nom à Origène; mais il a probablement comme origine Antioche plutôt que Césarée); (4) le type de texte syro-byzantin ou byzantin, qui est édité à Antioche vers 380, est déjà cité vers 350 par les Pères cappadociens, et doit son origine à la recension de Lucien, faite avant 310; c'est le seul type qui soit pour l'essentiel postérieur à la copie du Vaticanus : on va donc se concentrer sur les attestations des trois autres.

Autrement dit, le texte grec de Marc se présente comme la superposition de sept «éditions», dont deux sont «occidentales», trois alexandrines et deux antiochiennes ; le Vaticanus serait l'exemplaire unique de la troisième du type alexandrin, la sixième en tout. Chaque édition, enfin, est repérable à un témoin privilégié :

- 1. D (codex de Bèze, copié vers 400), modèle du «texte occidental» représentant, pour les évangiles, une édition antérieure à 140 (avant Marcion et Justin);
- 2. **W** (codex de Freer, v^e s.), représentant pour Marc une révision du «texte occidental» peut-être réalisée à l'école

³⁴ Voir supra, n. 14.

³⁵ C.-B. Amphoux, «Le texte grec de Marc», dans C.-B. Amphoux (éd.), Evangile de Marc. Recherches sur les versions du texte (= Mélanges de science religieuse, 56/3 [1999]), p. 5-25 (spécialement p. 8-15).

romaine de Marcion, après 140 ; il pourrait s'agir de celle de Lucain, mentionnée par Origène (*Contre Celse*, 2, 27) ;

- 3. P⁴⁵ (Pap. Chester Beatty I, déb. III^e s.), témoin fragmentaire d'une édition comprenant les évangiles et les Actes, faite à Alexandrie vers 175 (avant Celse et le Canon de Muratori) ; en pratique, le texte de cette édition est le plus souvent perdu ;
- 4. Θ (codex de Koridethi, VII^e s. ?), mais aussi f¹³ (comprenant une douzaine de manuscrits minuscules [13 69 124 230 174 346 543 788 826 828 983 1689], x^e-xv^e s., dont l'archétype serait proche du min. 788, selon Lafleur), les min. 28 (xI^e s.), 565 (IX^e s.), 700 (XI^e s.) et dans une moindre mesure f¹ (comprenant une demi-douzaine de minuscules [1 22 118 131 205 209 1582...]) attestent une édition des évangiles réalisée vers 200, probablement à Antioche, déjà citée par Origène, le type «césaréen»;
- 5. X (Codex Sinaïticus, vers 330), exemplaire probable de l'édition de Césarée placée sous l'autorité d'Eusèbe, suivant en général le type alexandrin, mais pas toujours ; le modèle suivi est probablement la recension de Pamphile, faite à Césarée avant 310 ;
- 6. B (Codex Vaticanus, vers 340), soit un exemplaire de la même édition, soit celui copié sous l'autorité d'Athanase, suivant le type alexandrin, mais souvent en désaccord avec P⁴⁵: la raison en est que B suit la recension faite par Hésychius, avant 310;
- 7. A (Codex Alexandrinus, déb. v^e s.), premier exemplaire connu, pour les évangiles, de l'édition faite à Antioche vers 380 ; le texte suit la révision de Lucien d'avant 310, et les divisions du texte réalisent le projet conçu par Basile de Césarée, vers 360 ; c'est la base du texte courant au Moyen Âge.

La version latine des évangiles

La tradition latine se présente différemment du grec.³⁶ D'abord, il s'agit d'une langue de version, alors que le grec est la langue de rédaction. Ensuite, on estime, depuis l'étude magistrale de B. Fischer,³⁷ qu'il n'y a pas lieu de parler de plusieurs versions,

³⁶ Cf. J.-Cl. Haelewyck, «La version latine de Marc», *ibid.*, p. 27–52 (spécialement p. 42–45).

³⁷ B. FISCHER, «Das Neue Testament in lateinischer Sprache (...)», in K. Aland (ed.), *Die alten Übersetzungen des Neuen Testaments*, ANTF 2, Berlin-New York: W. de Gruyter, 1972, p. 1–92; reprinted in B. FISCHER, *Beiträge*

mais d'une version et de ses révisions successives. On distingue ainsi principalement quatre types de texte, dans les révisions, car la forme primitive a disparu :

- 1. k (Codex Bobbiensis, IV^e-V^e s., VL 1), et dans une moindre mesure e (Codex Palatinus, V^e s., VL 2) et c (Codex Colbertinus, XIII^e s., VL 6), attestent le plus ancien état révisé de la version latine des évangiles, réalisée à Carthage vers 180, celui-ci étant en usage avant 250 et qualifié de «type africain»;
- 2. *a* (Codex Vercellensis, IV^e s., VL 3), *b* (Codex Veronensis, V^e s., VL 4), et à défaut de *b*, *ff*² (Codex Corbeiensis, V^e s., VL 9), représentent plusieurs stades d'une nouvelle révision formant le «type européen», à partir du début du IV^e siècle ;
- 3. d (latin du Codex de Bèze, vers 400, VL 5) est un état à part de la version latine, reposant sur plusieurs états antérieurs (plus «africain» pour Mt, plus «européen» pour Mc) auxquels sont venus s'ajouter les variantes du grec du Codex de Bèze absentes de la tradition latine antérieure; cet état est de peu antérieur à la copie du manuscrit et date de la fin du IV^e siècle;
- 4. vg (la Vulgate) a comme origine la révision faite par Jérôme à Rome, entre 382 et 384, qui accentue encore l'abandon des variantes «occidentales» au profit du type alexandrin, et en particulier de la forme particulière du Vaticanus; c'est cette révision qui l'emportera au Moyen Âge et deviendra la «Vulgate».

La liste des lignes pointées

Le texte du Codex Vaticanus est disposé en trois colonnes de 42 lignes par page, et celles-ci ont reçu une numérotation moderne, dans la marge supérieure, côté extérieur : nous donnons dans cette liste le texte complet de la ligne pointée, en indiquant par un tiret les mots incomplets.

Voici, avec les références au manuscrit (page, colonne et ligne) et à Marc, la liste des lignes pointées ; nous indiquons à droite la leçon du Vaticanus suivie de la ou des variantes probablement signalées (l'astérisque indique les variantes non signalées dans l'apparat de Nestle²⁷) et leurs principaux

zur Geschichte der lateninischen Bibeltexte, GLB 12, Freiburg: Herder, 1986, p. 156–274.

р. 1277, со					13	
I. l. 3	••	-γραπται εν τω ησαια τω	Mc	I,2	τω ησαια τω προφητη / τοις προφηταις, $\mathbf{W} f^{13}$ 28	
2. l. 19	***	ιεροσολυμειται παντες		1,5	παντες και εβαπτιζοντο / *και εβ. $\underline{\pi}$ αντες, W 700 / *και $\underline{\pi}$ αντες εβ., f^{13} / *και εβ. Θ	
3. l. 35		-των αυτου εγω εβαπτι-		1,7/8	$(v. 7) + ^{8a}$ εγω εβαπτισα υμας υδατι $/*^{8a}$ εγω υμας βαπτιζω εν υδατι $(+ v. 7), \mathbf{D}$ a	<u></u>
р. 1278, со	1. ı					HRIS
4. l. 6		καταβαινον εις αυτον		1,10	καταβαινον εις αυτον / καταβαινον	<u></u>
5. l. 14		τεσσερακοντα ημερας		1,13	$^*+$ каі т $arepsilon$ бов $arepsilon$ ракоvта vикта $arepsilon$, f^{13} c	TIAN-B.
id., col.	2					4
6. l. 27		- θ ες απολεσαι ημας οι-		1,24	<u> </u>	
р. 1279, со	1. ı					A
7. l. 22		και εμβριμησαμενος		1,43	(v. 43) / om. v. 43, W bc / *om. και εμβρ. αυτω ευθυς, e	AMPHOUX
8. l. 27	••	-τον δειξον τω ιερει και		I,44	?	\subseteq
id., col.	2					×
9. l. 1	***	-ρων ηκουσθη οτι εν οι-		2,1	?	
10. l. 20		τεκνον αφιενται σου		2,5	αφιενται (prés.) / <u>αφεωνται</u> (pft), DW b	
II. l. 26	••	-τος ουτω λαλει βλασφη-		2,7	βλασφημει / <u>βλασφημιας</u> , $W\Theta$ ce	
id., col.	_				12	
12. l. 41 p. 1280, co		-τωλων εσθιει και α-		2,16/17	$+ \frac{\kappa \alpha \iota}{\pi \iota \nu \varepsilon \iota}, f^{13}$ 28 c	

13. l. 7 14. l. 16 15. l. 20	 αυτω ιδε τι ποιουσιν αβιαθαρ αρχιερεως και τους ιερεις και εδωκε	2,24 2,26 2,26	*οπ. αυτω, D e οπ. επι αβιαθαρ αρχιερεως, DW abe ους ουκ εξεστιν φαγειν ει μη τους ιερεις και εδωκεν / *και εδωκεν ους ουκ εξεστιν φαγειν ει μη τοις ιερευσιν, DW Θ 565 700 abce
id., col. 3 16. l. 10	η χειρ αυτου΄ και εξελ	3,5/6	+ $(v\gamma\iota\eta s) \ \underline{\omega s} \ \underline{\eta} \ a\lambda\lambda\underline{\eta}, \ (\mathbf{f}^{13}) \ abc$
p. 1281, col. 17. l. 17	-νι πετρον και ιακωβον μαθθαιον και θωμαν	3,16/17	 a) om. και ιακωβον τον του ζεβεδαιου και ιωαννην τον αδελφον του ιακωβου W e; b) και επεθηκεν αυτοις ονοματα / κοινως δε αυτους εκαλεσεν W bce; c) και ανδρεαν / ησαν δε ουτοι σιμων και ανδρεας και ιακωβος και ιωαννης (+ liste au nomin.) W bce *+ και ιουδας και μ., ce/μ. *+ τον τελωνην, Θ f¹³ 565 700
id., col. 2 19. l. 37 id., col. 3 20. l. 6	 -ου αμαρτηματος οτι και οι αδελφοι σου εξω	3,29/30 3,32	αμαρτηματος / αμαρτιας, $\mathbf{DW} \mathbf{f}^{13}$ ae + και αι αδελφαι σου, \mathbf{D} 700 abc
p. 1282, col.	,	5,5	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

Tableau. Con	tinued				454
21. l. 20		-ρωτων αυτον οι περι	4,10	οι περι αυτον συν τοις δωδεκα τας παραβολας / οι μαθηται αυτου τις η παραβολη αυτη, $\mathbf{DW\Theta} \ f^{13}$ 28 565 abc	
id., col. 3 22. l. 3		αυτοις βλεπετε τι ακου-	4,24	?	0
p. 1283, col. 23. l. 16		-ω και αλλα πλοια ην με-	4,36	αλλα πλοια ην / <u>αμα πολλοι ησαν,</u> \mathbf{W} e	HRIS
id., col. 3 24. l. 4 25. l. 15		βοσκομενη και παρε- την θαλασσαν ως/β και ε-	5,11/12 5,13	βοσκομενη / * $βοσκομενων$, bd (A) ως δισχιλιοι / * $ησαν$ δε ως δισχιλιοι, $Θf^{13}$ 28 700 a	CHRISTIAN-B.
p. 1284, col. 26. l. 12		-λων αυτου αυτος δε	5,40	αυτος δε / ο δε, $\mathbf{W} f^{13}$ 28 565 700 e	AMP
p. 1285, col. 27. l. 14		αυτοις ο ι ^ς οτι ουκ ε-	6,4	?	АМРНОИХ
id., col. 2 28. l. 12		-ριον αυτοις και εξελ-	6,11/12	$+$ $\frac{\alpha\mu\eta\nu}{\alpha}$ λεγω υμιν $\frac{\alpha\nu\epsilon\kappa\tau \cot\epsilon\rho o\nu}{\alpha\delta o\mu o\iota s}$ $\frac{\alpha\nu}{\gamma}$ γομορροις $\frac{\epsilon\nu}{\gamma}$ $\frac{\alpha\nu}{\gamma}$ $\frac{\alpha\nu}{\gamma}$ $\frac{\kappa\epsilon\iota\nu\eta}{\gamma}$, $\frac{f^{13}}{\gamma}$ 700 $\frac{a}{\gamma}$	×
id., col. 3 29. l. 14	*	οτε ηρωδης τοις γενε-	6,21	ηρωδης τοις γενεσιοις / εν τοι $[s, \mathbf{P}^{45}]$ natalis herodis, c	

p. 1286, col. 1 30. l. 37		-δον αυτους υπαγοντας	6,33	*+ $\underline{o\iota \ o\chi\lambda o\iota}, \ \mathbf{W} \mathbf{f}^{13}$
p. 1287, col. 1 31. l. 15		αυτον περιεδραμον	6,54/55	*+ $\frac{o\iota}{\Theta f^{13}} \frac{a\nu\delta\rho\varepsilon_{S}}{28} \frac{\tau ou}{500} \frac{\tau o\pi ou}{(\varepsilon\kappa\varepsilon\iota\nu ou)}$
id., col. 2 32. l. 6		και απ αγορας εαν μη	7,4	$+ \underline{o} \tau \underline{a} \underline{v} \varepsilon \lambda \theta \underline{\omega} \underline{\sigma} \underline{v}, \mathbf{D} \mathbf{W} abc$
id., col. 3 33. l. 14 34. l. 29	*	ποιειτε και προσκα- αυτου την παραβολην	7,13/14 7,17	om . και παρομοία τοιαυτα πολλα ποιείτε \mathbf{W} Ξ την παραβολην / $\underline{\pi}$ ερι της παραβολης \mathbf{W} Θ \mathbf{f} ¹³ \times
p. 1288, col. 1 35. l. 41		λεγει αυτω ναι κ ϵ και	7,28	ναι κυριε και / κυριε $(\underline{a\lambda\lambda a})$ και $\stackrel{C}{D}$ $\stackrel{D}{D}$
id., col. 2 36. l. 9		αυτης ευρε το παιδιον	7,30	Σ το παιδιονκαι το δαιμονιον / ω
37. l. 20 38. l. 26	 *	και μογιλαλον και πα- δακτυλους αυτου εις	7,32 7,33	$\frac{\tau_0}{\sigma}$ δαιμονιον και $\frac{\tau_0}{\sigma}$ θυγατερα $\frac{\sigma}{\sigma}$ WP ⁴⁵ f^{13} $\frac{\sigma}{\sigma}$
p. 1289, col. 1 39. l. 10		-μανουθα και εξελ-	8,10/11	δαλμανουθα / μελεγαδα ${f D}^*$ / μαγεδα ${f P}^{45?}$ abcde / μαγδαλα ${f \Theta}f^{13}$

			9.
id., col. 2 40. l. 40 ···	αυτου λεγων μηδε εις	8,26	μηδε εις την κωμην εισελθης /
			υπαγε εις τον οικον σου και
			μηδενι ειπης εις την κωμην,
			D /υπαγε εις τον οικον ου και
			εαν εις την κωμην εισελθης μηδενι
			$ειπης μηδε εν τη κωμη, Θf^{13} ab$
id act a			RI
id., col. 3	\. ~	9 - 0	00 × XXX (13 L
41. l. 16 ···	λεγει αυτω συ ει ο χ̄ς και	8,29	$+ \frac{o \ \textit{vios} \ \textit{tov} \ \textit{\thetaεου} \ \textit{του} \ \textit{ζωντοs}}{\textit{E}}, \ \textbf{W} \textbf{\textit{f}}^{13} \ \textit{b}}$
p. 1290, col. 1			AI
42. l. 20 ···	εαν επαισχυνθη με και	8,38	$\varepsilon \pi \alpha i \sigma \chi v v \theta \eta = \text{confusus erit} / *confessus erit, bdk$
	, , ,		ж.
id., col. 2			/*() 0) DO d3 P
43. l. 14 ···	ωδε ειναι και ποιησω-	9,5	και ποιησωμεν / *(και) $\underline{\theta \epsilon \lambda \epsilon \iota \varsigma}$ ποιησω, $\mathbf{D} \Theta \mathbf{f}^{13}$ $\overset{\triangleright}{B}$ b / * $\underline{\epsilon \iota}$ $\underline{\theta \epsilon \lambda \epsilon \iota \varsigma}$ ποιησωμεν, ac
			$b / *_{ει} θελεις ποιησωμεν, ac$
p. 1291, col. 1			O
44. 1. 6 ···	-νεσπαραξεν αυτον και	9,20	συνεσπαραξεν / εταραξεν, $\mathbf{D} = \text{conturbavit}$, lat . \subseteq
		,,	× × × × × × × × × × × × × × × × × × ×
p. 1292, col. 2	_	_	
45. l. 14 .	δυο εις σαρκα μιαν ωσ-	10,8	* om . $o\iota$ δvo , k
id., col. 3			
46. l. 1 :	και εναγκαλισαμενος	10,16	εναγκαλισαμενος / *προσκαλεσαμενος, D c
47. l. 30 ···	-λουθει μοι ο δε στυ-	10,21/22	$+$ apas $\tau \circ \nu$ $\sigma \tau \circ \sigma \circ v$ $\sigma \circ v$ $\mathbf{W} f^{13} a$

(Continued)

Tableau. Continu	ıed			
62. l. 33		-τω και εκρατησαν αυτον	14,46	τας χειρας αυτω / τας χειρας αυτων, ${\bf W}$
id., col. 3				
63. l. 13		-σιν αυτον ο δε κατα-	14,51/52	κρατουσιν / <u>εκρατησαν,</u> ${f W}$ $acdk$
64. l. 26		συνκαθημενος μετα	14,54	?
p. 1301, col. 2				
65. l. 21		-λειλαιος ει ο δε ηρξατο	14,70/71	ο m . και γαρ γαλιλαιος ει \mathbf{W} a / $+$ και η λαλια σου ομοιαζει $\Theta \mathbf{f}^{13}$ q
				$+$ κ αι η λαλια σου ομοιαζει Θf^{is} q
id., col. 3				
66. l. 20		πεποιηκεισαν και ανα-	15,7/8	αναβας / αναβας ολος, \mathbf{D} ak / αναβοησας, $\mathbf{W}\Theta$
o. 1302, col. 1				
67. l. 37		-δρου και ρουφου ινα	15,21	om. και ρουφου, ff^2 (b lac.)
id., col. 3				
68. l. 5		-μενον ο θεος μου εις τι	15,34	+ $o \theta \epsilon o \omega (bis)$, tous sauf B 565
	:	θεωρουσαι εν αις και	15,40	7

témoins grecs et latins. En tout, ce sont 69 lignes du Codex Vaticanus qui sont signalées pour Marc, 62 par un point-tréma (··), 4 par un point (.) et 3 par deux-points (:).

Remarques sur les variantes pointées

Cette liste de variantes appelle d'abord quelques remarques.

- 1. Pas de relevé systématique. Aucune tradition du texte n'est signalée dans sa totalité, il s'agit d'un pointage sélectif qui ne privilégie ni les variantes les plus longues ni les plus significatives. Cela s'accorde avec l'idée d'un pointage qui se serait fait en plusieurs temps après la copie du manuscrit.
- 2. Peu de variantes proprement grecques. Dans les types de texte antérieurs à la copie du Vaticanus, il existe bien des variantes qui ne sont pas transmises dans les langues de version. En particulier, le Codex de Bèze (D) a bon nombre de variantes qui lui sont propres. Or, celles-ci sont toujours absentes de la liste précédente; autrement dit, les variantes « occidentales » représentées sont toujours parmi celles qu'atteste la tradition latine. La même observation vaut pour le Codex de Freer (W): le plus souvent, une variante pointée de W existe également dans la Vieille latine.
- 3. La documentation qui a permis les pointages de variantes. est essentiel de se demander sur quelle base documentaire le pointage du Vaticanus a été fait. On peut noter, à cet égard : (1) le type de texte de D, pour les évangiles, est à l'abandon depuis plus d'un siècle ; le manuscrit a été copié vers 400 sur un modèle grec qui a laissé peu de traces en Orient ; en revanche, il existe à Rome, vers 150 (Justin), et à Lyon, vers 170 (Irénée) ; il est la base de la première version latine à Carthage, vers 180 ; mais les révisions successives de celle-ci l'éloignent constamment de ce modèle, qui ne semble pas non plus s'être conservé en milieu latin, sinon peut-être à Lyon, où il serait associé aux reliques de saint Irénée; (2) le texte de Marc dans W est encore plus isolé, mais une partie de ses variantes a gagné la Vieille latine ; (3) le type de texte «césaréen» n'est attesté sûrement que lorsque ses témoins s'opposent au type byzantin; autrement, ils ont pu subir la «contamination» du type byzantin, répandu par la liturgie : or, dans plusieurs cas, ces variantes qui semblent venir de la recension de Lucien et appartenir au type byzantin, existent dans la Vieille latine.

- 4. Quelques variantes proprement latines. Enfin, à côté des variantes pointées à la fois latines et grecques (on peut invoquer une documentation latine incomplète pour les rares exceptions), il existe des variantes latines qui ont peu de chance d'avoir existé en grec et qui sont de probables innovations de la tradition latine. Elles sont en nombre limité dans Marc; mais nous en avons vu un exemple probant, dans Mt (voir p 7).
- 5. La Vulgate latine des évangiles est issue de la révision de Jérôme faite à Rome entre 382 et 384 : si la copie du Vaticanus s'est faite à Rome vers 340, on peut se demander si les accords entre le Vaticanus et la Vulgate (voir p 3) ne sont pas le fait de Jérôme, qui a pu avoir sous les yeux ce manuscrit, avec les points dans les marges, pour signaler les leçons à choisir.

Toutes ces observations concourent à une même impression : la documentation qui est à la base du pointage des variantes du Codex Vaticanus est probablement en langue latine plutôt que grecque. D'un côté, le copiste disposait d'un modèle grec d'origine alexandrine ; et de l'autre, le travail de(s) pointeur(s) repose sur une documentation probablement latine. Autrement dit, c'est la Vieille latine qui est visée par ce pointage et non la tradition grecque antérieure.

Les grandes variantes pointées, communes au grec et au latin Voici d'abord quelques grandes variantes, qui existent en latin et en grec.

7.	 και εμβριμησαμενος	1,43	(v. 43) / om. v. 43, W bc / om. και εμβρ. αυτω ευθυς, e
17.	-νι πετρον και ιακωβον	3,16/17	α) οπ. και ιακώβον τον του ζεβεδαιου και ιωαννην τον αδελφον του ιακώβου W e b) και επεθηκεν αυτοις ονοματα / κοινως δε αυτους εκαλεσεν W bce c) και ανδρεαν / ησαν δε ουτοι σιμων και ανδρεας και ιακωβος και ιωαννης
28.	 -ριον αυτοις και εξελ-	6,11/12	(+liste au nomin.) W bce + αμην λεγω υμιν ανεκτοτερον εσται σοδομοις ηγομορροις εν ημερα κρισεως η τη πολει εκεινη, f ¹³ 700 a

36.	••	αυτης ευρε	7,30	το παιδιον και το
		το παιδιον		δαιμονιον / <u>το δαιμονιον</u>
				και την θυγατερα $\mathbf{WP}^{45} f^{13}$ a
40.	••	αυτου λεγων	8,26	μηδε εις την κωμην
		μηδε εις		εισελθης / <u>υπαγε εις τον οικον</u>
				σου και μηδενι ειπης εις την
				<u>κωμην,</u> D / <u>υπαγε εις τονοικον</u>
				σου και εαν εις την κωμην
				εισελθης μηδενιειπης μηδε εν
				$τη$ κωμη, Θf^{13} ab
49.	:	εισηλθεν εις	11,11	$\varepsilon \iota \sigma \eta \lambda \theta \varepsilon \nu / \underline{\varepsilon \iota \sigma \varepsilon \lambda \theta \omega \nu}, \mathbf{D} \Theta \ abc$
		ιεροσολυ-		
56.		εις μητι εγω ο	14,19/20	+ <u>και αλλος μητι εγω</u> , D Θ ack
		δε ειπεν		
60.		$-va\pi av \varepsilon \sigma \theta \varepsilon$	14,41	$+$ <u>το τελος</u> , DW Θ abc
		απεχει ηλ-		

7. La guérison du lépreux (1,40-45). (1) Une première variante significative n'est pas pointée (1,41): elle caractérise le «texte occidental» (D a ff^2 r^1) et prête à Jésus une réaction de colère et non de compassion $(\delta\rho\gamma\iota\sigma\theta\epsilon\iota's/\sigma\pi\lambda\alpha\gamma\chi\iota\iota\sigma\theta\epsilon\iota's)$, à la demande de guérison du lépreux. Pour le pointeur du Vaticanus, la cause est donc entendue: c'est la compassion qui doit l'emporter. (2) Au v. 43, Jésus manifeste de l'humeur en blâmant le lépreux, et la révision du «texte occidental» (W), suivie par plusieurs témoins latins $(b \ c \ (e))$, omet la fin du v. v0 v1 v2 et tout le v2 v3 : c'est la variante signalée par un double point marginal. Le Vaticanus, en somme, ignore la colère de Jésus v3. Pour le pointeur, cette leçon serait excessive, et le pointage vise à ce que le v3 soit maintenu.

La tradition grecque ultérieure et la Vulgate latine suivront ce choix.

La colère de Jésus (v. 41) est surprenante : elle est donc la probable variante-source. C'est la compassion qui a remplacé la colère, et non l'inverse. Le blâme du lépreux, en revanche, s'il est propre à Marc pour le lépreux, a un parallèle dans Mt (9,30) : il n'est donc pas aussi insolite ; et son absence s'observe dans une tradition qui a déjà choisi la compassion au lieu de la colère. Le v. 43 est alors supprimé, parce que le blâme ne va pas avec la compassion ; mais cette suppression ne s'impose pas, elle demeure limitée à une petite tradition grecque et latine.

Que signifie la colère de Jésus ? On entre ici dans l'exégèse du «texte occidental» pour laquelle on ne dispose pas de témoignages suffisants : il me semble que l'on peut rendre compte de cette colère en se référant à celle de Caïn (Gn 4,5 TM) qui serait lue comme une colère légitime. Caïn et Abel s'affrontent selon deux logiques sacerdotales, et pour l'heure, c'est Abel qui l'emporte, puisque son sacrifice a été agréé par La guérison du lépreux apparaît alors l'expression d'une menace contre le sacerdoce hérodien en place, représenté par le lépreux, que Jésus s'apprêterait à déstabiliser. Une vieille exégèse symbolique, en somme, propre à Marc, s'inspirant de la place que la lèpre tient dans le Lévitique, qui est ensuite abandonnée, parce que la question du sacerdoce ne se pose plus et que ce type d'exégèse est devenue désuète.

Le Vaticanus choisit ici une leçon moyenne, sans la colère, mais avec la réprobation.

17. La liste des Douze (3,7-19). (1) Une première variante significative n'est pas pointée (3,7-8) : elle concerne la liste des régions dont vient la foule qui écoute Jésus, pourtant la diversité est extrême, puisque chaque manuscrit grec ancien présente une leçon particulière, et le latin ajoute ses variantes propres à cette diversité. Le choix n'est donc pas fait ; et la Vulgate ne se conforme pas au texte de B. (2) Une deuxième variante significative non pointée (3,14) concerne la mention «(les douze) qu'il nomma apôtres» : B introduit ces mots après «les douze», mais ils manquent dans le «texte occidental» (D it), et ils sont introduits plus loin, dans sa révision (W) : ici non plus, la Vulgate ne se conforme pas au texte de B. (3) La liste des Douze (3,17-19) présente, à l'endroit pointé, une triple variante attestée en grec et en latin: (a) la mention de « Jacques et Jean » (v. 17a) est supprimée (W e); (b) le mot «Boanerges» (v. 17b) est précédé de «et en commun il les appela» (W b c e), au lieu de «et il leur ajouta comme nom» (D et le reste de la tradition) ; (c) la liste des Douze (v. 18) commence par $\langle\langle \hat{\eta} \sigma \alpha \nu \rangle \delta \hat{\epsilon} \rangle \langle\langle \hat{v} \tau o \iota \rangle\rangle$ suivi d'une liste au nominatif (W b c e). Ces variantes caractérisent la révision du «texte occidental», sont reprises en latin et pointées pour abandon dans B: la Vulgate les abandonne.

Pourquoi cette révision ? Là encore, en l'absence de témoignages anciens, on peut proposer une explication : (1) André, dissocié de son frère par Jacques et Jean (dans D), lui est de nouveau associé (W) ; (2) le dixième disciple, qui était «Lebbée» (D), disparaît (W), et il ne reste que onze

apôtres; puis, ce disciple reparaît et devient Thaddée; (3) les noms sont au nominatif (W) comme dans la liste de Mt (10,2-4), qui a la même variante Lebbée (D k)/Thaddée. De plus, un autre nom de disciple surgit parmi les Douze : «Judas» (voir les variantes propres au latin). Au total, on passe d'une série de noms symboliques³⁸ à une liste représentant les douze compagnons de Jésus pendant son ministère terrestre. Par cette variante, l'histoire sainte progresse; mais l'éditeur du Vaticanus s'en tient à une révision minimale.

- 28. **L'envoi en mission** (6,7–12). (1) Une variante non pointée met à part le «texte occidental» : προσκαλεσάμενος / ἀπέστειλεν (D), à côté de προσκαλεῖται / καὶ ἤρξατο ἀποστέλλειν (6,7). (2) Une deuxième variante concerne l'équipement prescrit par Jésus pour la route (6,8), qui présente une certaine diversité. (3) La variante pointée est une parole de Jésus qui a un parallèle dans Mt (10,15) et qui apparaît après 6,11 dans le type byzantin³⁹ (Byz), mais aussi en latin (a), avant la copie de B. Ainsi, le pointage du Vaticanus, qui préconise l'absence de cette parole, renvoie-t-il probablement à une leçon connue par le latin. La Vulgate s'accorde ici avec le Vaticanus.
- 36. et 40. **Les fins d'épisodes** (7,30 et 8,26). (1) *L'épisode de la Syro-phénicienne* (7,24–30) se termine par une phrase variante, qui est pointée dans le Vaticanus : il s'agit de choisir l'ordre de présentation de la fillette (guérie) et de l'esprit impur (chassé). Le Vaticanus mentionne la fillette en premier ; la Vieille latine atteste les deux leçons ; et la Vulgate suit encore le Vaticanus. (2) *La guérison de l'aveugle* (8,22–26) a également une phrase finale diversifiée selon les manuscrits, et le Vaticanus a la leçon courte, tandis que la Vieille latine atteste encore les deux leçons : cette fois, la Vulgate choisit la lecon longue.

Aucune de ces variantes ne fait partie de celles où P. Canart a reconnu la main du copiste. Mais on voit, sur ces exemples, qu'elles ont parfois des enjeux importants et reposent sur un travail éditorial qui s'étend du milieu du II^e siècle à la fin du IV^e.

Quelques témoins «césaréens» (f^{13} 700) ont ici la leçon byzantine, tandis que les autres (Θ 28 565) ont plus sûrement la vieille leçon «césaréenne», qui

n'avait pas cette parole supplémentaire.

³⁸ Les Douze «n'incarnent pas les futurs chefs d'Eglises, mais ils anticipent sur l'ensemble de l'Eglise dans sa mission et sa conduite spécifique», écrit S. LÉGASSE, *L'évangile de Marc* (Lectio divina : Commentaires, 5 (Paris : Cerf, 1997), vol. 1, p. 235.

Mais certaines variantes pointées ne s'expliquent pas par la tradition grecque, qui a pourtant des témoins pour la plupart des éditions que l'on peut repérer, entre 150 et 400. A quoi correspondent les variantes ? Nous avons consulté pour elles la tradition latine.

Les variantes propres de la tradition latine

Cinq passages pointés de Mc n'ont pas de correspondant dans la tradition grecque; dans deux autres (3,18, 6,21), il existe une variante latine sans témoin grec, à côté de variantes attestées en grec. Voici les variantes propres au latin.

18. μαθθαιον και θωμαν 29. οτε ηρωδης τοις γενε-	3,18 6,21	και + <u>ιουδας και</u> μ., ce ηρωδης τοις γενεσιοις/natalis herodis, c
42. εαν επαισχυνθη με και	8,38	$\varepsilon \pi \alpha \iota \sigma \chi \upsilon \upsilon \theta \eta = \text{confusus}$ $\text{erit/} confessus \ erit, \ bdk$
45. δυο εις σαρκα μιαν ωσ-	10,8	om. οι δυο, k
48. αυτοις τι ποιειτε λυ-	11,5	om. v. 4–6a, k
51. λεγων οτι εντραπησον-	12,6	$+\underline{\iota\sigma\omega\varsigma}$ (forte), ab
67δρου και ρουφου ινα	15,21	om. кан роифои, ff^2 (b lac.)

- 42. Une autre fin d'épisode. La variante latine la plus caractéristique est encore une conclusion d'épisode (8,38): le grec présente le verbe $\hat{\epsilon}\pi\alpha\iota\sigma\chi\upsilon\upsilon\theta\hat{\eta}$, sans variante ; une partie du latin traduit ce verbe par confusus erit ; mais dans plusieurs manuscrits latins, on lit confessus erit, qui est une probable faute de lecture latine : le pointage ne peut viser que cette confusion ; et la Vulgate rectifie et choisit la bonne traduction. La faute est d'autant plus manifeste que le même verbe grec revient en fin de v. et reçoit alors la bonne traduction, dans les trois témoins principaux que nous indiquons $(b \ d \ k)$. L'enjeu sémantique est ici faible ; mais la présence des points marginaux est une nouvelle preuve que la documentation utilisée est au moins en partie en latin.
- 18. La liste des Douze (3,17–19) présente, en revanche, un pointage en 3,18 pour lequel on peut hésiter entre deux variantes : (1) après «Matthieu», on trouve en grec la précision de la profession de Matthieu («le péager»), variante du type «césaréen», qui est manifestement une harmonisation avec Matthieu, puisque dans Marc, le péager est Jacques ou Lévi (2,14) ; (2) avant «Matthieu», le latin présente seul une autre

variante, qui introduit un disciple «Judas» supplémentaire. La première variante a peu d'intérêt ; la seconde, en revanche, appelle une explication. Notons que la Vulgate s'accorde dans les deux cas avec le Vaticanus.

Dans Lc (6,16–18) et Ac (1,13), la liste des Douze comporte un Judas distinct de l'Iscariote, qui est dit « de Jacques » et qui semble se confondre avec l'auteur présumé de l'épître de Jude, se nommant lui-même « Judas frère de Jacques ». Mais, dans Mt et Mc, ce Judas est remplacé par un autre disciple, Lebbée ou Thaddée. Dans Mt (10,3), le Vaticanus a Thaddée et le pointe en marge ; mais la Vieille latine de Mt a Lebbée (d k) ou « Judas zélote » (a b), tandis que la Vulgate suit le Vaticanus avec Thaddée. On est donc porté à penser que le pointage dans Mc concerne aussi « Judas ».

Mais que vient faire « Judas » entre Barthélemy et Matthieu? Dans le Palatinus (e), sa présence semble liée à l'absence de Lebbée ou Thaddée; dans le Colbertinus (c), au contraire, les deux s'y trouvent, et la liste comporte au total treize noms. Judas est alors intégré au groupe central des Douze, qui réunit les disciples liés au débat sur les paroles de Jésus : Philippe, chef des Hellénistes, est surnommé «l'évangéliste» (Ac 21,8); Matthieu, selon Papias, rédige la première collection de paroles de Jésus (Eusèbe, Hist. eccl., 3, 39,16) que Barthélemy est réputé avoir amené jusqu'en Inde (ibid., 5, 10,3); enfin, Thomas est désormais connu comme le rédacteur d'un autre état de la collection de paroles de Jésus, l'Evangile selon Thomas, où l'auteur se nomme lui-même Judas Thomas : n'est-ce pas lui qui figure ainsi en plus dans une variante latine? D'ailleurs, dans Jean 14, Thomas (v. 5), Philippe (v. 8) et Iudas⁴⁰ (v. 22) apparaissent comme des personnages distincts et posent à leur tour une question à Jésus. Ainsi, la présence de Judas entre Philippe (qui précède Barthélemy) et Thomas (qui suit Matthieu) n'a rien d'insolite ; mais elle n'est pas choisie par le Vaticanus, et la Vulgate se conforme à la lecon adoptée.

Conclusion

L'étude des points trouvés dans le marges du Vaticanus pour tout le Nouveau Testament, examinés ici spécialement pour Marc, confirme qu'ils ont été introduits pour signaler des variantes. Le seul recours à Marc ne permet pas une conclusion définitive sur la question de savoir si la documentation utilisée est grecque et

⁴⁰ Il est précisé qu'il ne s'agit pas de l'Iscariote.

latine ou seulement latine. Le nombre des variantes seulement latines est trop restreint et une seule garantit qu'une partie au moins de la documentation est latine. D'autres exemples, pris dans les autres livres, montrent encore le recours à des témoins latins, qui ne peuvent être, à la date de la copie et pendant plusieurs décennies ensuite, que des témoins vieux-latins, attestant la version latine antérieure à la révision qui donnera la Vulgate. La plupart des passages pointés présentent une ou plusieurs variantes dans la Vieille latine, et celles-ci sont abandonnées par la Vulgate, qui suit alors le texte du Vaticanus.

Partant de là, dans l'hypothèse où le maître d'œuvre serait bien lui, on est tenté de penser qu'Athanase a joué un rôle non négligeable dans la fixation du texte latin du NT, mais que son influence est plus réduite sur le texte grec qui sera établi à Antioche vers 380. Et les choix proposés par Athanase sont clairement alexandrins. En somme, les points du Vaticanus semblent être les témoins d'un projet d'Athanase de «normaliser» le texte du NT, vers 340, sur la base des révisions alexandrines antérieures. Mais la mort de Constant (350) renforce le camp de ses adversaires, et l'édition d'Antioche, vers 380, ne suivra pas ses indications. En Occident, au contraire. Athanase semble avoir exercé une influence déterminante, au moins sur la Vulgate des évangiles, provoquant ainsi une division de la tradition textuelle entre le texte alexandrin et le texte byzantin, qui existe toujours. L'intérêt des points diacritiques du Vaticanus est indéniable, mais il n'éclipse pas l'importance du «texte occidental», dont l'ancienneté demeure inexpliquée. Notons seulement que, depuis le XIX^e siècle, le projet d'Athanase a commencé de se réaliser, puisque désormais le texte grec le plus répandu est bien de type alexandrin et privilégie le plus souvent le texte du Vaticanus.

CHRISTIAN-B. AMPHOUX CNRS, Aix-en-Provence camphoux@tiscali.fr